
AVANT-PROPOS

Cet ouvrage présente, sous une forme réduite mais substantielle, les principaux éléments du droit public luxembourgeois. Dans sa rédaction, nous avons été guidés par un double souci : éviter de dire peu sur tout ; éviter de dire tout sur peu. La forme concise a été retenue en raison du caractère profondément vivant de la matière. Le droit public supporte mal l'imprimerie et l'encre sèche, car il est en perpétuel mouvement. Toute tentative de vouloir fixer en détail la matière serait aussi vaine que celle d'un photographe demandant à une enfant de rester immobile le temps qu'il prenne la photographie. En revanche, le traçage des grandes lignes du droit public devrait rester possible. Présenter une matière dans ses grandes lignes présente également l'avantage de donner une vision d'ensemble et d'aider à comprendre les concepts essentiels, facilitant ainsi leur assimilation. Cela évite de submerger le lecteur avec des détails complexes dès le départ, qui peuvent créer de la confusion. L'approfondissement des points plus spécifiques se fera utilement à la lecture de la bibliographie citée dans le corps du texte, mais également des revues spécialisées, telle la *Revue luxembourgeoise de droit public*.

L'ouvrage est destiné non seulement aux étudiants en droit mais également aux professionnels du droit ainsi que, au-delà, à toutes les personnes qui s'intéressent aux rouages du droit public luxembourgeois. Il sera utile plus généralement à ceux qui désirent disposer sous une forme maniable des éléments essentiels des institutions constitutionnelles et administratives.

Il a bénéficié d'une importante contribution de la part de divers étudiants en droit, qui ont sacrifié leurs vacances d'été, afin de collaborer sur ce projet qui nous tenait à cœur. Leurs recherches nous ont fait gagner du temps, leurs questions et interrogations nous ont permis de clarifier notre propre pensée, leurs ajouts rédactionnels ont apporté des précisions toujours utiles. Qu'ils soient chaleureusement remerciés : Bahnasu Bianca, Heinrichs Thomas, Neiva Filipe, Reding Tim, Sahin Ella. Nous avons l'espoir que les recherches qu'ils ont effectuées les aideront également dans leurs études universitaires. Les éventuelles erreurs, insuffisances et omissions qui pourraient subsister dans le texte demeurent bien entendu du seul fait de l'auteur.

Alain Steichen est avocat à la Cour et professeur-associé à l'Université du Luxembourg depuis sa fondation en 2003. Il est également l'auteur de plusieurs

ouvrages sur des matières variées (droit constitutionnel, droit fiscal, droit des sociétés, droit comptable, finances publiques).